

COMMUNE DE NEUBOIS 67220

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 20/09/2024 A 20 H 00**

Sous la Présidence de Mme Marie Odile UHLERICH, Maire

Etaient présents : M. Mmes, DIGEL Fabien, MARCOT Estelle, BLAS Jean-Luc, COLLIN Jean-Marc, MARTIN Joël, ALISON Frédérique, GROSSIORD Evelyne, MOSSER Geoffroy.

Absents excusés :

Mme MERTZ Anne qui donne procuration à M. MARTIN Joël,
Mme BLUNTZER Sylvie qui donne procuration à Mme UHLERICH Marie Odile,
M. KAETZEL Michel qui donne procuration à M. BLAS Jean-Luc,
M. THIRION Romuald qui donne procuration à M. MOSSER Geoffroy,
M. WIRTH Benoît.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du 06.06.2024
- 2) Voirie : classement dans le domaine public
- 3) Aménagement foncier : procédure de biens vacants sans maître
- 4) Afua Wolfsgrub : approbation du plan de remembrement et des prescriptions règlementaires spécifiques à l'opération
- 5) Bons cadeaux Noël seniors
- 6) Demande de subvention
- 7) Divers

Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal désigne Mme MARCOT Estelle en qualité de secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 06/06/2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal ne soulève aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2) Voirie : classement dans le domaine public

Plusieurs parcelles relevant de la voirie communale sont encore inscrites dans le domaine privé de la Commune. Dans un souci de cohérence, il s'agit de les intégrer dans le domaine public communal.

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal :

- 1) approuve le classement des parcelles suivantes dans le domaine public communal :

Section 20 Parcelle 328 : 0.20 are

Section 20 Parcelle 15 : 1.80 are

Section 20 Parcelle 382 : 2.11 ares

- 2) charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Juge du Livre Foncier.

Adopté à l'unanimité

3) Aménagement foncier : mise en œuvre d'une procédure de biens vacants sans maître

Le Maire explique que dans la procédure d'aménagement foncier, un recensement des parcelles sans propriétaires vivants connus a été établi par un groupe de travail composé du maire, du géomètre en charge du dossier et de propriétaires connaissant bien le ban communal.

Le Maire propose de mettre en œuvre la procédure de biens vacants sans maître qui permettra à la Commune d'en devenir propriétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- charge le Maire de mettre en œuvre la procédure de biens vacants sans maître pour les parcelles suivantes :

Nom	Prénom	Section	N° parcelle	Contenance en m ²
ASSO NOTRE DAME DU FRANKENBERG		3	64	683
		3	90	486
		3	92	910
		3	98	3162
		3	101	908
		3	102	520
		3	103	768
		12	8	783
		12	10	1607
KESSER		19	41	2613
ROUYER AUGUSTE		11	122	1149
BLOCH	Ida	4	25	1255
BOCKSTALLER	Alphonse	4	13	1741
BUCHS	Emile	7	70	1304
CLAD	Emile	7	31	3530
TIPPEL	Marie	18	13	765
		20	112	1243
SCHWEY	Ernestine	10	55	1076
KIEFFER	Victor et Ernestine	16	24	1879
DONTENVILLE	Joseph	5	45	1823
GUNTZ	Aloyse	7	35	806
TRAPP	Colette	19	55	646
KERN	Marguerite	7	69	1861
FLICK	Emile	11	123	548
FOUR	Jean	3	164	318
BOHN	Emile	9	33	355
GEIGER	Jules	3	361	654
		8	20	75
		8	21	1095
		13	27	310
GOETTELMANN	Alfred	3	343	375
GOETZ	Albert	15	51	417
WILLM	Eugénie	3	226	840
		15	131	456
CARIER	Albertine	3	38	750
		10	105	178
		10	106	433

JESSEL	Marie	16	14	1280
JESSEL	Sophie	12	2	462
JOLY	Jérôme	10	28	1067
PIERROT	Mélanie	12	170	894
KEBEL	Anne			
LAVIGNE	Joséphine	3	352	497
MATHIEU	Xavier	15	45	290
BRAUN	Léonie	13	224	901
		19	62	1184
DOUVIER	Mathilde	13	384	426
		13	385	20
		13	386	24
		19	110	337
OEHLER	Charles	16	41	1462
ORIGAS	Odile	3	80	505
		13	249	1105
NOUSSE	Françoise	10	117	128
		10	118	711
SCHEIBLING	Roland	10	117	89
		10	118	500
BARTZEN	Lucie	12	57	174
SIMON	Mélanie	3	119	521
STALTER	Victor	23	124	113
STAUFFER	Richard	18	61	1153
VANTRECK	Jacob	3	91	393
LEOBOLD	Joseph	13	50	516
WANNER	Aloyse	7	71	640
SCAGLIANTI	Natalie	3	244	174
WERLE	Victorine	8	96	852
SIFFERLIN	Mélanie	13	253	800
WINE	Aloyse	3	220	1454
ZIESSEL	Catherine	13	255	634
WINE	Louis	10	117	89
		10	118	500

- autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.
Adopté à l'unanimité.

La prochaine étape de l'aménagement foncier est le classement des terres par la commission communale. Ceci permettra une évaluation des parcelles et génèrera l'attribution de points sur chaque compte de propriétaire. Cette évaluation sera soumise à enquête publique.

A l'issue de l'aménagement, les propriétaires retrouveront à 1% près leurs points de départ.

4) Afua Wolfsgrub : approbation du plan de remembrement et des prescriptions règlementaires spécifiques à l'opération.

Suite aux différentes rencontres avec les propriétaires, le Cabinet Un Point Six a élaboré un plan d'aménagement approuvé le 26 juin 2024 par lesdits propriétaires.

Ce plan figurera dans le dossier de remembrement qui sera déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

5) Bons cadeaux de Noël des Seniors

Mme le Maire propose de reconduire la distribution de bons cadeaux de Noël d'un montant de 20 € pour les personnes de 65 ans et plus. Pour rappel, 132 bons ont été distribués et utilisés en 2023.

Mme GROSSIORD Evelyne déplore que la Commune n'organise plus la fête de Noël des personnes âgées qui permettait de maintenir un lien social et estime que la Commune n'a pas à distribuer de l'argent. Le Maire prend acte de cette remarque. Mme MARCOT Estelle précise que l'année dernière des restaurants ont été rajoutés et cela a été fort apprécié. Le bon permet à chacun de se faire plaisir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.
La distribution est prévue pour la mi-décembre 2024.

Adopté par 12 voix pour et 1 abstention (Mme GROSSIORD Evelyne)

6) Demande de subvention

Mme le Maire présente le projet de Mme Mélody OZIAU et de sa collègue Delphine, toutes deux infirmières qui participent en novembre au Raid Amazones 100 % féminin au Cambodge. Elles ont choisi d'aider l'association Alsace Alzheimer 67. Mme le Maire propose aux conseillers municipaux de soutenir cette initiative.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de verser une subvention de 300 € à l'association Alsace Alzheimer 67. Cette somme sera prélevée sur la réserve du compte 65748.

Adopté à l'unanimité

1) Divers - communications du Maire

Réfection du chemin rural Hollé : les travaux ont été réalisés courant septembre et s'élèvent à 4 095 € TTC.

Les travaux de marquage au sol ont été réalisés, la société MSR68 doit encore finaliser le marquage de deux places de stationnement et celui des places du parking du lotissement. Mme GROSSIORD Evelyne souligne que la priorité à droite de la rue St Materne n'est pas respectée et qu'il faudrait remettre le stop.

Le nouveau toboggan de l'aire de jeux devrait être installé début octobre, la pose des bordures se fera dans le cadre de la journée citoyenne.

Relevage de l'orgue : La Fondation du Patrimoine a reversé 6 016 € au titre des dons des particuliers et d'entreprises et 2 000 € supplémentaires représentant 8 % des 25 700 € de travaux.

Concert du trio Pantoum organisé dans le cadre du Festival Passeurs de Musique le 23 août dernier. Très beau concert qui a ravi les mélomanes. Mme Elodie HAAS-STEIBLE s'est dit très satisfaite de cette première dans notre commune. Félicitations au Conseil de Fabrique et à la Chorale Ste Cécile qui ont assuré la restauration.

Marche populaire de montagne du 15 septembre 2024 : Elle a connu un franc succès avec presque 600 marcheurs. Mme MARCOT Estelle remercie les associations pour leur participation et plus spécialement Mathieu KOESSEL pour ses précieux conseils. La marche est reconduite l'année prochaine, le dimanche 14 septembre 2025.

Journée citoyenne : elle aura lieu le samedi 26 octobre 2024.

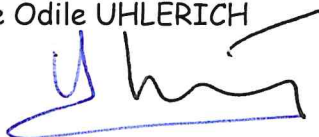
Cérémonie de la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 : Lundi 11 novembre 2024, messe à 10 h 30 suivie d'un vin d'honneur.

Marché de Noël et concert de la chorale Batt'ments de Cœur le dimanche 8 décembre 2024 sous l'égide de Kritt'Evènements.

Neubois le 24 SEP. 2024

Le Maire

Marie Odile UHLERICH



La secrétaire de séance

MARCOT Estelle

